



LOI SUR LES MOBILITÉS : « MAKE OUR PLANET GREAT AGAIN¹ ? »

Empêtré dans une année 2018 qui aura vu se succéder les contestations, la ministre des Transports a tenté, en fin d'année, de nous ressortir les formules datées : « des gens qui sont abandonnés depuis des années par le tout TGV, qui sont abandonnés au tout voiture et qui attendent des réponses... ».

Les réponses satisfaisantes tardent toutefois à venir.

À l'entendre donc, la loi sur les mobilités (LOM) ambitionne de marquer une rupture avec le passé... Cet Ancien Monde que la ministre a en partie façonné, elle qui a « œuvré » au ministère de l'Équipement, à la direction de la stratégie à la SNCF, au ministère de l'Écologie comme directrice du cabinet de Ségolène Royal, à la tête de la RATP...

De quelle rupture parle-t-on ? Si le Gouvernement s'enorgueillit dans son exposé des motifs, d'une consultation sans précédent en 2018 pour faire aboutir son projet, force est de constater qu'il ne semble pas faire l'unanimité.

À l'heure où les émissions de CO² de la France repartent à la hausse, peut-on encore fanfaronner sur le thème « make our planet great again » ?

À l'image du « pacte ferroviaire », la LOM n'ambitionne aucun report modal.

Pour exemple, confrontée à la question de l'avenir de la ligne Saint-Dié-des-Vosges - Épinal, la ministre renvoie à un « travail avec le président de région »... Il faut comprendre, LA RÉGION FINANCE !

Le projet de la LOM marque donc en réalité la poursuite du désengagement de l'État en matière de transport, et notamment pour ce qui concerne les financements des infrastructures. Si la ministre annonce des investissements supplémentaires, elle se garde bien de préciser qui va payer quoi, et notamment quel sera réellement l'effort supplémentaire fourni par l'État.

Quand SNCF Réseau s'endette, on parle de dette de la SNCF ; quand SNCF Réseau investit on parle d'investissement de l'État...

« En même temps », l'avis de l'ARAFER² rendu public en novembre, pointe la poursuite soutenue de l'endettement de SNCF Réseau et pose la question de savoir **quelle sera « la consistance du réseau »**. En clair, il faut trancher et abandonner des lignes pour que la trajectoire financière soit soutenable, puisque SNCF Réseau s'endette pour maintenir un haut niveau d'investissement en lieu et place de l'État.

¹ : « Rendre notre planète grande à nouveau » : Réponse d'E. Macron à D. Trump lors de sa sortie de l'accord de Paris sur le climat

² ARAFER : Agence de Régulation des Activités Ferroviaires Et Routières



Selon la LOM, il faut passer d'un État stratège à un État qui libère les initiatives. Un savant mélange qui doit associer transports individuels type vélo et trottinette à l'aide d'applications numériques et entrepreneuriat privé avec des solutions de covoiturage.

Enfin, le nouveau renvoi à plus tard d'une écotaxe poids lourd résume à lui seul la politique du Gouvernement qui tente de taxer les contribuables sur le carburant tandis qu'il exonère le patronat. **Le gazole des patrons serait-il plus vert que celui des « classes laborieuses » ?**

Les politiques libérales, qui sont à l'œuvre depuis plusieurs décennies et qui ne visent qu'à libéraliser l'ensemble des transports, sont en échec tant dans les réponses aux besoins exprimés par les usagers dans l'ensemble des territoires, qu'aux besoins des salariés en matière sociale et qu'aux enjeux environnementaux.

Pour la CGT, le droit aux transports doit être réaffirmé et l'État, qui en est le garant, doit tout mettre en œuvre au travers d'une politique ambitieuse et durable pour y parvenir. Le service public SNCF est un atout essentiel pour y parvenir !

La Fédération CGT des Cheminots porte à ce titre un projet complet « Ensemble pour le fer ».

La Fédération CGT appelle d'ores et déjà les cheminots à rester mobilisés dans les semaines et mois à venir afin de défendre leurs conditions de vie et de travail, le maintien et le développement du service public SNCF !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

